

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé, en date du 4 avril 2014, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions d'ITISSALAT AL-MAGHRIB.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Nombre maximum d'actions à détenir : 1 500 000 actions (soit 0,17 % du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 135 DH ;
- Prix minimum de vente : 70 DH ;
- Durée du programme : 18 mois à compter du 5 mai 2014.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 22 avril 2014.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - au siège d'ITISSALAT AL-MAGHRIB : Avenue Annakhil – Hay Riad à Rabat ;
 - au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site Internet.
- Disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/007/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières